



Saint-Guinoux, le 19 février 2026

**A l'attention des conseillers municipaux
de Saint-Guinoux**

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui se tiendra le :

**Mercredi 25 février 2026
à 19h à la Mairie**

Ordre du jour

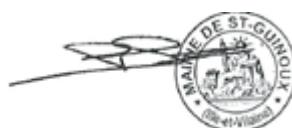
BUDGET/FINANCES

- Vote de la subvention annuelle pour l'école publique – Année 2026 ;
- Tarifs municipaux 2026 ;
- Gratuité de la salle polyvalente pour l'évènement « EMRODEZ »
- Gratuité de la salle polyvalente pour le départ en retraite d'un agent communal ;
- Mise à jour du tableau des emplois et des effectifs ;

INTERCOMMUNALITE

- Validation du rapport de la CLECT dans le cadre de la mise en place des Maisons France Service ;
- Avenant 1 à la participation communale au service intercommunal d'instruction du Droit des Sols ;

Le Maire,
Pascal SIMON.



2 rue de la Mairie 35430 SAINT-GUINOUX



mairie.st.guinoux@orange.fr



02 99 58 80 49



www.saint-guinoux.fr



EN CAS D'ABSENCE

Devant la nécessité de nous assurer d'atteindre le quorum nécessaire à la tenue du Conseil, je vous remercie par avance de confirmer votre présence en téléphonant au 02 99 58 80 49 ou par mail à : sg.guinoux@orange.fr

En cas d'absence, vous pouvez donner pouvoir au conseiller municipal de votre choix en retournant en mairie ou par mail, le coupon « pouvoir », joint à la présente, ou le jour même à votre mandataire qui doit s'en munir pour la séance (n'est valable que le coupon original ou numérisé, complété et signé).

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

POUVOIR

Je soussigné(e), déclare être empêché(e) d'assister à la réunion du Conseil Municipal **du 25 février 2026**, et donne pouvoir à M/Mme pour voter en mon nom lors de cette réunion.

Fait le

Signature :



2 rue de la Mairie 35430 SAINT-GUINOUX



mairie.st.guinoux@orange.fr



02 99 58 80 49



www.saint-guinoux.fr